

Le Griffon

Important :

*Ce dossier étant composé de pages doubles,
pour un meilleur confort de lecture du fichier PDF,
choisissez dans la rubrique «Affichage»,
l'option «continue page double».*

Musique et dans la cité

La future **Cité de la musique et de la danse** donnera une nouvelle dimension au Conservatoire, dont la vocation est de **rayonner à l'échelle départementale**. Pour l'heure, place aux travaux.

Culture

Le chantier a commencé dans l'ancien Carmel de la rue Pinot Duclos, où la Cité de la musique et de la danse accueillera le Conservatoire mais aussi un pôle associatif à la rentrée 2010.

Ce nouveau lieu «changera beaucoup les conditions d'apprentissage de la musique et de la danse», souligne Vincent Barot, directeur des affaires culturelles de la Ville. Vétustes, les locaux du Conservatoire à Charner ne sont de toute façon pas adaptés, faute de place et d'une acoustique adéquate : des notes de saxophone qui viennent perturber un cours de violon, pas d'auditorium digne de ce nom, des pas de danse à réaliser dans des salles exigües...

Le principal atout du Carmel par rapport à Charner, ce sera sa surface utile : elle passe de 1218 m² à 2534 m² pour le seul Conservatoire. «Chaque instrument bénéficiera de sa salle d'enseignement. Dix studios permettront aux élèves de travailler en dehors



Côté jardin,
le patrimoine se marie
avec le contemporain.

des cours. Les grands ensembles bénéficieront de nouveaux espaces pour répéter : une salle de 96 m², une autre de 210 m² adaptée pour la diffusion. La chapelle accueillera les répétitions des chorales, mais aussi des concerts, pour des petites jauges, 80 personnes environ», précise Caroline Soquet, qui a suivi ce projet au sein de la Direction des affaires culturelles.

A l'intérieur, les niveaux ont été abattus pour proposer des espaces hauts de plafond, tels que les musiciens en rêvent. Un acousticien a travaillé sur le projet selon les types d'instrument. «Le son circulera, mais pas d'une pièce à l'autre ni du bâtiment vers l'extérieur». Tout le monde appréciera !

Les danseurs évolueront dans un «petit» stu-

dio de 134 m² (contre 80 aujourd'hui) et une grande salle de 240 m², pourvue de gradins pour recevoir du public. Un centre de documentation de 100 m² complétera l'ensemble.

Une ouverture sur l'extérieur

Le bâtiment répond aux normes du ministère de la Culture pour un conservatoire à vocation départementale tel que celui de Saint-Brieuc, qui attire des élèves au-delà de l'agglomération, notamment en 3^e cycle, grâce à la qualité de ses enseignements. Il lui permettra de s'ouvrir sur l'extérieur, en accueillant des artistes dans de bonnes conditions, et en créant des passerelles avec le pôle associatif, installé sur 618 m².

Ce dernier rassemblera des esthétiques aussi

e: en chantier



différentes que celles de SKV, du bagad, des batteries-fanfars, de Djabotu Binghi, ou de l'orchestre d'harmonie... Quinze salles d'enseignement de 17 à 20 m², deux de 30 et 37 m², mais aussi des lieux mutualisés pour la répétition des ensembles (46 m²) et des orchestres (116 m²) seront à leur disposition.

Enfin l'équipement pourra compter sur ses espaces extérieurs et son patrimoine. Le cabinet d'architectes Jeannot-Deshoulières a travaillé sur la notion d'ouverture : «*La Cité de la musique et de la danse doit être bien visible dans la ville, attirante*», dit Dominique Deshoulières. Le mur d'enceinte sera

Ci-contre : le cloître est conservé et servira de lieu de concert.

supprimé. Un vaste hall vitré invitera à entrer. Du bâtiment des années 30 et 60, l'architecte conserve «*le meilleur*» à savoir sa façade de pierre, le cloître, la chapelle et ses vitraux. Le reste «*s'adapte aux nouvelles fonctions*». Une partie moderne s'y accoudera, côté jardin : «*ces grands volumes de cuivre (référence musicale) dédiés aux répétitions, à la danse et aux percussions, dialogueront avec le jardin, à travers des terrasses comme autant de scènes où l'on pourra jouer. Le cloître constituera également un petit espace scénique.*» De quoi donner une «*identité*» à ce nouvel équipement, souligne le directeur du Conservatoire Francis Lapauw.

** L'opération est évaluée à 10 M€.*

Une classe jazz très réputée

Il fallait un passionné comme l'organiste Jean-Philippe Lavergne pour créer, il y a 14 ans, la classe de jazz du Conservatoire briochin. Elle était la première du grand ouest. Le flûtiste Jean-Mathias Petri est devenu son complice : « *Le jazz, c'est comme une soirée entre copains, disent-ils. C'est avant tout une attitude sociale, d'écoute, d'ouverture. Cette musique est toujours en mouvement, essaime et reçoit*

de l'extérieur, elle évolue en permanence. Contrairement à la musique classique, où la composition est prévue à l'avance, le jazz s'écrit au sein du groupe, en écoutant l'autre, en cherchant. On travaille un peu comme dans un laboratoire. La classe jazz apporte aux élèves une grande faculté d'adaptation. » Et elle s'avère une réussite : depuis son ouverture, le nombre d'élèves est passé de 6 à 70, issus de toute la

Bretagne, grâce au bouche-à-oreille.

Pour intégrer ces ateliers collectifs, il faut être autonome sur son instrument. En fin d'études, les élèves bénéficient de l'équivalent d'une formation préprofessionnelle. Chaque année, plusieurs deviennent musiciens. Au fil de leur parcours, ils auront déjà eu « *l'occasion de jouer en public, dans des conditions professionnelles, mais sans jamais venir concurrencer les musiciens. Ces concerts sont importants sur le plan pédagogique.* » Cette année, La Passerelle ouvre ainsi ses portes aux élèves de la classe jazz : c'est « *Jazz en bar* », une fois par mois.

La Passerelle, Jean-Philippe Lavergne et Jean-Mathias Petri s'y produiront également cette année. Ils ouvrent leur Nadja trio (formé avec Christophe Lavergne) à des amis, des grands noms du jazz, pour former le Nadja septet. « *Comme tous les professeurs du Conservatoire, nous sommes avant tout musiciens, artistes.* » Toujours à l'écoute eux aussi : depuis 3 ans, Jean-Mathias Petri enseigne ainsi le soundpainting (qui mêle différentes pratiques artistiques). Au Conservatoire, c'est une pratique bien vivante qui se transmet aux élèves. ■

• Prochains Jazz en bar : mercredi 17 décembre et jeudi 5 février à 19 h à La Passerelle (entrée libre). Nadja septet le 11 juin.



© Gérard Ringenoir

Un conservatoire de musique, danse et art dramatique

Créée en 1919, l'école de musique a longtemps été implantée dans une aile de la mairie, avant de s'installer dans l'ancienne caserne de Charner il y a une trentaine d'années. Avant d'être classée par le ministère de la Culture « Conservatoire à rayonnement départemental de musique, de danse et d'art dramatique », l'établissement était une « École nationale de musique et de danse ». Depuis 2008, des cours de théâtre sont dispensés au Carré Rosengart par Annie Lucas du Théâtre Folle Pensée.

- EN MUSIQUE, 31 professeurs donnent des cours dans une vingtaine d'instruments, de l'éveil au 3^e cycle. 2 à 4% des jeunes vont jusqu'au DEM, diplôme préprofessionnel du 3^e cycle. Les élèves peuvent



© Gérard Ringenoir

jouer au sein de deux orchestres d'harmonie, un orchestre symphonique, deux ensembles à cordes.

- EN DANSE, deux professeurs proposent un cycle classique et des ateliers jazz et danse contemporaine. Tandis que les engins s'activent sur le chantier du carmel, la Direction des affaires culturelles et le Conservatoire planchent sur le projet d'établissement fixant les grands objectifs pour les années à venir, parmi lesquelles l'élargissement du public, l'ouverture au public scolaire et le renforcement des partenariats. Des professeurs, mais aussi élèves et parents d'élèves sont associés à cette réflexion. ■

• Contact : Conservatoire, 02 96 94 21 85.



© Geneviève Leprohon

Emmanuel Hody a su transmettre sa passion à Patrick Gicquel.

Les «frissons» de Patrick au saxophone

A 21 ans, Patrick Gicquel est l'un des «grands élèves» du Conservatoire de musique de Saint-Brieuc. Ce saxophoniste a obtenu tous les diplômes de l'établissement. Il passera en février le concours du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Patrick a commencé à 7 ans par de l'éveil musical et a choisi le saxophone. Ses parents l'avaient poussé dans cette activité. Il ne s'y est jamais impliqué plus que cela. Et puis en terminale : «*le dé clic. J'étais plutôt cancre. La section technologique dans laquelle j'étudiais ne me convenait pas. Je me suis lancé dans la musique, en travaillant sans relâche.*»

«Une âme de musicien»

Son professeur de saxophone Emmanuel Hody, qui a perçu en lui «*une âme de musicien à condition de fournir les efforts que nécessite la musique*» l'aide beaucoup. «*Emmanuel Hody est le meilleur professeur de Bretagne, une référence chez les saxophonistes. Il nous donne énormément*» confie Patrick.

Les enseignants, tous d'excellents musiciens et pédagogues, constituent la principale force du Conservatoire. A l'époque Xavier Margueritat avait aussi fait aimer le solfège à Patrick. Aujourd'hui le jeune saxophoniste voit Emmanuel Hody deux heures par semaine. Et il travaille six heures par jour seul, au Conservatoire : «*ici on peut être dans notre bulle, on ne se laisse pas distraire. Il faut parfois se faire violence, être un peu «dingo» pour passer trois heures d'affilée sur des techniques ou des gammes.*» Mais le plaisir de jouer une pièce, «*le frisson*» est au bout de ce travail.

Patrick Gicquel rêve de devenir professeur à son tour, de transmettre à des plus jeunes ce qu'il a lui-même reçu. Ce qui ne l'empêchera pas de rechercher le contact avec le public. Il ne connaîtra sans doute pas la future Cité de la musique et de la danse comme élève, mais il participe à la réflexion sur le projet d'établissement. Et il sait qu'elle offrira un confort nettement accru pour les jeunes musiciens. «*C'est très important pour la motivation.*» ■

La parole de l'élu

Yannick Mayeux, adjoint à la culture

«**Compte tenu de l'état actuel du Conservatoire, il est nécessaire de lui offrir de nouveaux locaux**, où les musiciens se sentent bien et bénéficient d'un certain confort, tout le monde s'accorde là-dessus. La Ville a choisi de lui donner un endroit où la musique et la danse auront toute leur place, dans un espace bien implanté. L'ancien Carmel se situe non loin du centre-ville, de la Citrouille où se construit la scène de musiques actuelles, de l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres), dans un quartier en développement qui plus est. Il permettra de rassembler en un même endroit le Conservatoire, qui offre un enseignement de qualité validé par l'État, et un pôle associatif, qui propose des pratiques musicales amateurs dans des styles différents. Il s'agira de mettre en place des passerelles, des synergies, pour générer un brassage culturel favorisant un enrichissement mutuel.

La configuration des lieux imposera également une ouverture sur l'extérieur, sur le quartier et la ville, sachant qu'il nous importe de rendre cette école accessible à tous les milieux, comme en témoigne la politique tarifaire, à partir de 30€ l'année.

Cette ouverture sera symbolisée par le parvis devant la Cité, qui constituera une invitation à entrer. Et puis le site présente des espaces à inventer, comme la chapelle, le cloître, le jardin. Ils induiront un projet en terme d'animation. Pour l'heure le projet d'établissement fait l'objet d'un travail collégial.

Enfin rappelons que cette cité de la musique et de la danse est le premier pilier d'une action à l'échelle de la Ville : elle permettra d'enclencher une dynamique à travers le projet Charner, dans la perspective de la Ligne à Grande vitesse.» ■



© Gérard Ringenoir